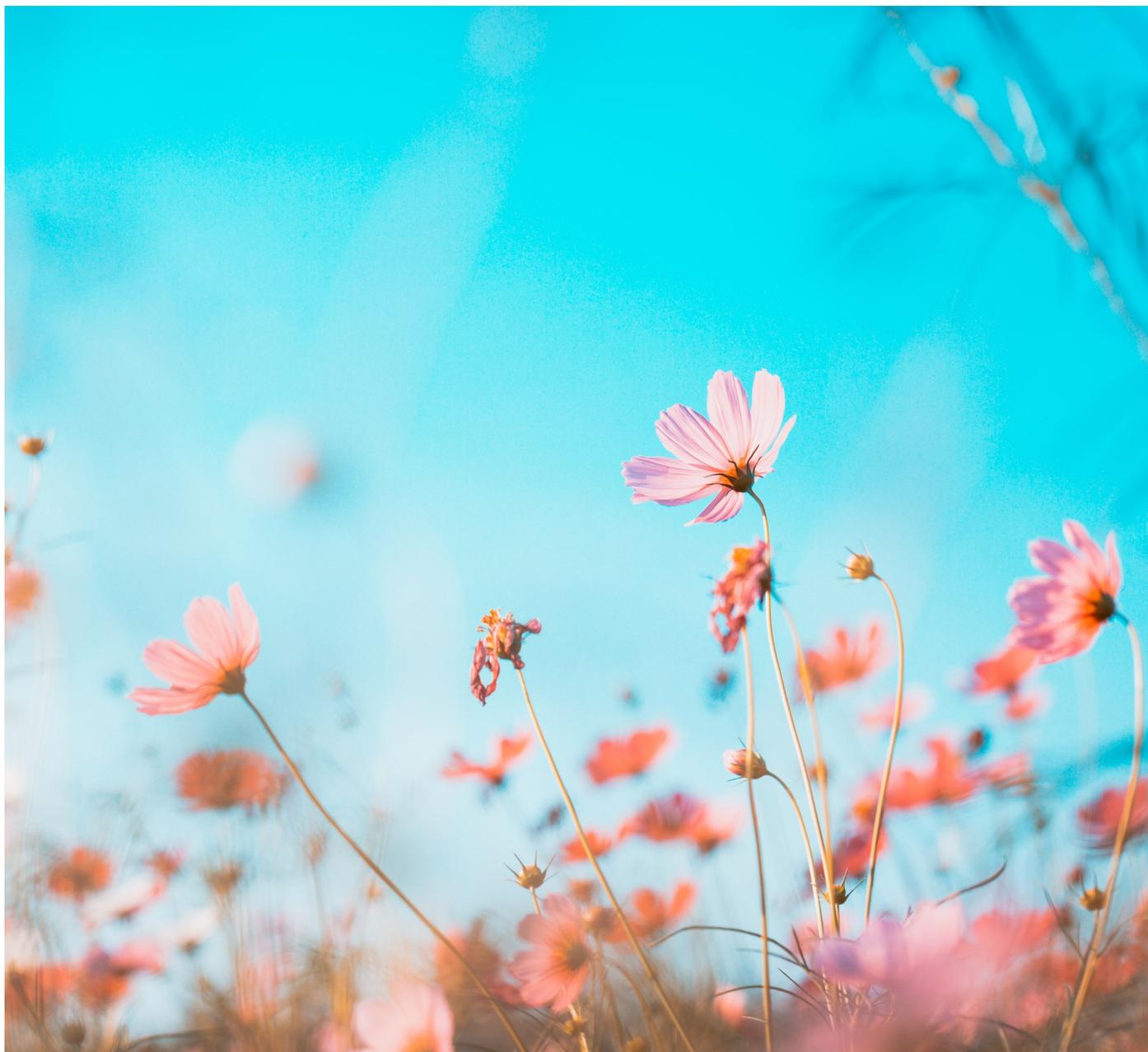




Lon'Info

No 36
Mars 2021



AUTORITÉ

2. Le billet du Syndic
3. Séances du Conseil communal
Elections communales 2021
Pandémie de Covid-19
4. Résultats de l'élection du Conseil communal
5. Facebook - Mot croisé

PERSONNEL COMMUNAL

5. Daniel Perrudet

INFORMATIONS OFFICIELLES

6. Distribution de biscômes de Lonay
Découvrez votre village
7. Cartes CFF et CGN
Statistiques du Contrôle des habitants

ENVIRONNEMENT & EAUX

8. Ecorecyclage (déchets organiques)
9. Campagne de l'ERM

EGLISES

10. Paroisse protestante
11. Eglise évangélique
12. Paroisse catholique

ENFANCE & ŒUVRES CARITATIVES

13. Ludothèque - 1 Tulipe pour la VIE

SOCIÉTÉS LOCALES

14. Lonature
15. DEL Basket
16. Charte des jardins

SOCIAL & SÉCURITÉ

17. Fondation Pro-XY
Surveillance communale

UN PEU D'HISTOIRE...

18. Inauguration de l'ancienne salle de gym

LES LONAYSANS

19. Jubilaires

INFOS GÉNÉRALES

20. Impressum
Prochaines séances du Conseil communal
Agenda communal
Fermeture & Horaires de l'administration
Vente de vin communal

2 Autorité



Le billet du Syndic

Chères Lonaysannes, chers Lonaysans,

En cette année 2021, le printemps arrive sans que nous ayons pu mettre une fin à cette pandémie, qui malheureusement ne nous lâche pas.

Voilà maintenant plus d'une année que nous endurons toutes ces restrictions et ceci affecte énormément notre quotidien. Nous vivons une situation économique extrêmement délicate et ce n'est fâcheusement que la pointe de l'iceberg que nous voyons aujourd'hui, car demain sera beaucoup plus inquiétant. Les restaurants, les événements culturels et autres réunions nous manquent considérablement, car ils sont essentiels à notre vie courante. La Covid-19 et ses effets sont toujours bien là et je réitère ma forte pensée pour ceux qui sont atteints, dans leur santé, par ce virus.

La Municipalité adresse ses vifs remerciements à chacune et chacun pour continuer à respecter au mieux les consignes de protection.

En cette période de pandémie, les élections communales ont pu se dérouler sans encombre et c'est avec une grande satisfaction que nous voyons notre prochaine Municipalité bien élue. Je tiens à féliciter les collègues sortants qui ont été brillamment réélus, Elisabeth Morerod et Joël Henneberger, ainsi que les nouveaux venus Christel Détraz, Yves Furer et Vincent Antonioli.

Pour ceux qui vont se retirer, il y a encore quelques trois mois de dur labeur, afin de traiter les dossiers en cours et de pouvoir les transmettre en bonne et due forme à la nouvelle Municipalité.

Dans le contexte pandémique actuel, l'administration communale fonctionne toujours en télétravail partiel et tout se passe bien pour le traitement des dossiers et demandes diverses.

Pour la plupart des séances extra-communales, le même principe est appliqué, avec une utilisation accrue de la visioconférence.

La Municipalité informe régulièrement sur les multiples directives à respecter, que ce soit sur les panneaux d'affichage ou sur le site internet de la Commune, avec une nouveauté depuis la fin du mois de février, une page Facebook.

Au sein de l'administration communale, les dossiers d'aménagement du territoire, d'urbanisation et de police des constructions s'intensifient et demandent une attention toujours plus particulière. Afin de pouvoir répondre aux attentes de nos partenaires et autres propriétaires, ainsi que suivre les évolutions de nos projets en cours et à venir, c'est Monsieur Daniel Perrudet qui va rejoindre l'administration communale en tant que Chef du Service technique, ceci au 1^{er} avril.

Pour la fin de la législature 2016-2021, la dernière séance du Conseil communal aura le privilège de se dérouler dans la Salle du Parlement vaudois à Lausanne, le mercredi 16 juin prochain. Une belle occasion de faire connaissance avec un lieu unique et de référence, pour débattre sur les comptes communaux 2020 et de fêter la fin de cette législature.

Il fait toujours bon vivre à Lonay et c'est avec plaisir que je vous retrouverai au mois de juin, pour mon dernier billet du Syndic du prochain Lon'Info.

La Municipalité vous souhaite de très belles fêtes de Pâques et un merveilleux printemps.

Prenez bien soin de vous.

Votre Syndic
Philippe Guillemain

Horaires de l'administration communale

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 8h à 11h et de 14h à 16h
Mercredi : fermé tout le jour

Coordonnées de contact : 021 804 74 74 ou info@lonay.ch

3 Autorité

Conseil communal

Dans sa séance du **8 décembre 2020**, le Conseil communal a validé le **préavis numéro 8/2020** concernant le Budget 2021.

Erratum : en page 3 du précédent Lon'Info, il faut lire :

« Préavis n° 7/2020 : Le Conseil communal a accepté le préavis relatif à l'arrêté d'imposition pour l'année 2021. »

Elections communales 2021

Le premier tour des élections communales a eu lieu le dimanche 7 mars 2021.

Au terme du dépouillement, les trois candidats suivants ont remporté suffisamment de voix pour être élus :

- Joël Henneberger (795 voix)
- Christel Détraz (634 voix)
- Elisabeth Morerod (569 voix)

Sur 1961 électeurs inscrits, ce sont 953 bulletins qui sont rentrés. La majorité absolue était donc fixée à 477 suffrages (48.60 % de taux de participation).

Deux sièges étaient encore vacants après cette élection et le délai pour le dépôt des listes, pour le second tour, était fixé au mardi 9 mars 2021, à 12h.

Deux personnes ont confirmé leur candidature, il s'agit de :

- Vincent Antonioli
- Yves Furer

Ils sont donc élus tacitement. Nous félicitons les cinq nouveaux municipaux et remercions tous les candidats ayant participé à cette campagne, pour leur investissement.

Il n'y aura donc pas de second tour pour la Municipalité le 28 mars prochain, mais seulement pour les sièges encore à pourvoir au sein du Conseil communal (plus de détails en page 4).

Rendez-vous donc aux urnes pour la suite !

Nous vous rappelons que toutes les informations concernant ces votations sont disponibles sur notre site www.lonay.ch.

Pandémie de Covid-19 Le Mot de la Municipalité

Une fois n'est pas coutume, nous revenons avec quelques informations concernant la pandémie liée au Coronavirus qui touche encore et toujours la Suisse.

Le télétravail est encore d'actualité au sein de l'administration. Néanmoins la présence au bureau étant plus que nécessaire pour la réalisation des tâches quotidiennes et pour le bon fonctionnement de l'administration, deux équipes ont été mises en place afin de permettre aux collaborateurs de travailler autant que possible sur site.

La Municipalité a toutefois fait le choix de modifier les horaires des guichets, les lundis. Nous sommes à présent ouverts de 8h à 11h et de 14h à 16h (tout comme les mardis, jeudis et vendredis). Cependant, la Préposée au Contrôle des habitants vous reçoit volontiers, sur rendez-vous, certains jours en-dehors de nos heures d'ouverture.

De cette manière, les prestations sont assurées tout en protégeant le personnel communal et en maintenant une bonne marche générale de nos services.

La Municipalité ne peut que vous encourager à poursuivre vos efforts dans la lutte contre ce virus. Bien que cela reste une période compliquée, maintenir les distances, porter le masque et limiter les contacts sont malheureusement toujours de rigueur.

Nous espérons que, bientôt, nos traditionnelles manifestations pourront reprendre afin de faire revivre notre beau village et pour retrouver goût aux plaisirs simples de la vie !

Prenez soin de vous !

La Municipalité



Résultats des élections du Conseil Communal du 7 mars 2021

PROCÈS-VERBAL			
Electeurs inscrits	1961	Bulletins valables *	905
Cartes de vote reçues	906	Majorité absolue	453
Bulletins rentrés	906	Bulletins blancs	16
Bulletins nuls	1	Taux de participation	46.20%

* s'obtient en déduisant les bulletins nuls des bulletins rentrés

Rang	Nom et prénom	Suffrages	Résultat	Rang	Nom et prénom	Suffrages	Résultat
1.	DERUNGS Laurence	670	Est élu(e)	44.	MORIER Jean François	452	Obtient des voix
2.	NAVARRO CORREA Sabine	635	Est élu(e)	45.	BORBOEN Jérôme	451	Obtient des voix
3.	BISCHOFF Anne France	634	Est élu(e)	46.	DI BIASE Massimo	449	Obtient des voix
4.	GERBER Nicole	626	Est élu(e)	47.	GASSER Steve	446	Obtient des voix
5.	LEUBA Laurie	624	Est élu(e)	48.	GENOUX Stéphane	443	Obtient des voix
6.	HAUETER Carine	618	Est élu(e)	49.	BARRAUD Nicolas	442	Obtient des voix
7.	NARDIN Gaël	616	Est élu(e)	50.	CHIOVENDA Magali	441	Obtient des voix
8.	DETRAZ Christel	615	Est élu(e)	51.	DI SANTOLO Massimo	441	Obtient des voix
9.	MULLER Sandra	613	Est élu(e)	52.	VILLALMANZO Carlos	439	Obtient des voix
10.	MATHEY Sonia	599	Est élu(e)	53.	BORBOEN Alain	435	Obtient des voix
11.	JERMINI Mégane	592	Est élu(e)	54.	ZUTTER Jean Pierre	425	Obtient des voix
12.	KLEMKE MOSER Patricia	589	Est élu(e)	55.	CRÜLL Robert	424	Obtient des voix
13.	DUCRET Alessandra	582	Est élu(e)	56.	FONTANA Michel	411	Obtient des voix
14.	DELAPIERRE Fabienne	581	Est élu(e)	57.	EGGLI Frédéric	408	Obtient des voix
15.	GLOOR Adrien	581	Est élu(e)	58.	FRISCHKOPF Karolina	403	Obtient des voix
16.	BARDELLONI Michel	580	Est élu(e)	59.	BAUWENS Valérie	397	Obtient des voix
17.	SANSON Laurence	578	Est élu(e)	60.	SAY Lara	394	Obtient des voix
18.	FREY Philippe	566	Est élu(e)	61.	MOREROD Daniel	381	Obtient des voix
19.	GINDROZ VENEZIA Carole	564	Est élu(e)	62.	ORELLANA Sara	379	Obtient des voix
20.	SORDET Maryline	562	Est élu(e)	63.	GABRIEL Fabien	371	Obtient des voix
21.	CAMPICHE Philippe	554	Est élu(e)	64.	GUERRY Nathalie	359	Obtient des voix
22.	ANTONIOLI Vincent	550	Est élu(e)	65.	SCHÜTZ Bertrand	357	Obtient des voix
23.	BERTHET Guy	548	Est élu(e)	66.	BADOUX Daniel	345	Obtient des voix
24.	LIARDON Corinne	547	Est élu(e)	67.	HARTWEG Cécile	338	Obtient des voix
25.	RIVA Fabio	545	Est élu(e)	68.	HERRMANN Samantha	321	Obtient des voix
26.	RAEMY Christian	540	Est élu(e)	69.	REGAMEY Grégory	310	Obtient des voix
27.	GIGON Pascale	540	Est élu(e)	70.	COENDET Paul	308	Obtient des voix
28.	FURER Yves	529	Est élu(e)	71.	GARGIULO Raffaele	299	Obtient des voix
29.	ORELLANA Delfina	525	Est élu(e)	72.	DANESI Marco	295	Obtient des voix
30.	DURAND Georges	524	Est élu(e)	73.	BISCHOFF Alexis	262	Obtient des voix
31.	CHASSOT Brian	515	Est élu(e)	74.	WANNER Michel	214	Obtient des voix
32.	BORRA Luca	500	Est élu(e)	75.	JANEV Keti	213	Obtient des voix
33.	POHIER Philippe	494	Est élu(e)		Voix éparses	26	Obtient des voix
34.	HEUGHEBAERT Rossana	493	Est élu(e)				
35.	GUILLEMIN Gaspard	490	Est élu(e)				
36.	GIEZENDANNER Luc	484	Est élu(e)				
37.	REYES LANDETE Fernando	478	Est élu(e)				
38.	GALLAND Grégoire	478	Est élu(e)				
39.	JOANNET Eric	467	Est élu(e)				
40.	JOANNET Sandy	465	Est élu(e)				
41.	MULLER Christophe	461	Est élu(e)				
42.	SCHOEB Léonie	461	Est élu(e)				
43.	NEESER Michael	453	Est élu(e)				



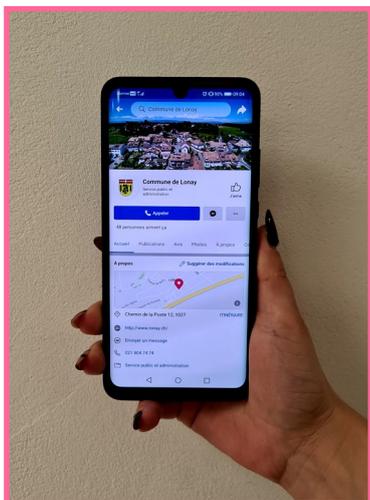
5 Autorité & Personnel communal

Facebook

Dans le cadre de sa politique de communication, la Municipalité a décidé de mettre en place une page Facebook.

Les actualités communales ainsi que toutes les informations nécessaires seront dorénavant diffusées via ce canal, en plus de notre site internet. N'hésitez pas à nous suivre :

<https://www.facebook.com/communelonay>



Daniel Perrudet

Engagé en tant que Chef du service technique, M. **Daniel Perrudet** rejoindra l'équipe administrative le 1^{er} avril 2021.

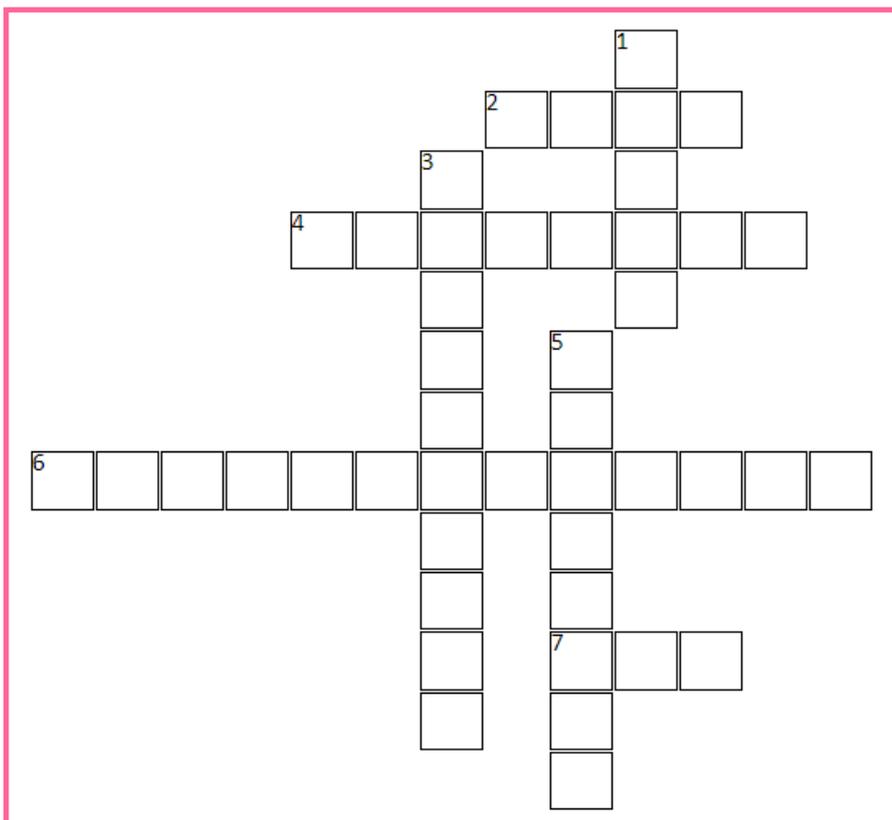
Au bénéfice d'un diplôme universitaire en Géomatique, il arrive avec une solide expérience dans le domaine technique puisqu'il a travaillé pour plusieurs bureaux d'ingénieurs, ainsi que pour différents services cantonaux.

Nous nous réjouissons de son arrivée pour poursuivre la réalisation des différents projets communaux. Son engagement va dans la continuité de la réflexion sur la réorganisation de l'administration et permettra d'assurer un service encore plus performant pour les aspects liés à la police des constructions et aux autres dicastères techniques.

Nous sommes heureux de l'accueillir dans l'équipe et lui souhaitons la bienvenue à Lonay.



Petit mot croisé sur le thème des élections communales



Vertical

- 1. Document réunissant les noms des candidats
- 3. Rôle du Conseil communal
- 5. Personne qui vote

Horizontal

- 2. Nombre de suffrages obtenus
- 4. Rôle de la Municipalité
- 6. Décompte des suffrages
- 7. Personne choisie

6 Informations officielles

Distribution de biscômes lonaysans

Petit retour, en images, sur la parenthèse gourmande pour les Fourmis, les écoliers, ainsi que le personnel hospitalier de la Côte et du CMS de Morges.



La Commune de Lonay a eu le plaisir d'offrir un cadeau à sa population en fin d'année 2020.



Un biscôme de Noël, aux couleurs des Fourmis et réalisé par la boulangerie Jacot et Isabel, a donc été remis aux lonaysans afin de mettre un peu de baume au cœur en cette période de fêtes si particulière. Les enfants des deux collèges de Lonay ont également reçu ce petit présent.



Cette action s'est ensuite étendue à l'Ensemble hospitalier de la Côte et au Centre médico-social de Morges afin de remercier leurs collaborateurs, très fortement sollicités durant l'année 2020 et mis à l'épreuve encore actuellement.



Mme Elisabeth Morerod et M. Joël Henneberger, Municipaux, ont eu le plaisir de remettre, personnellement, ce cadeau aux équipes des deux institutions.

Découvrez votre village

Solution du concours n° 35
de novembre 2020



Deux personnes ont reconnu **le rondin de bois qui se trouve au Bomelet**.

Les gagnants ont été récompensés et nous les remercions pour leur participation.

Nouvelle énigme

Voici une nouvelle photographie :

où pouvez-vous voir **ce mannequin** ?



Les réponses doivent parvenir, au plus tard le 30 avril 2021, à l'administration communale au numéro 021 804 74 73. Bonne chance !

7 Informations officielles

Cartes CFF et CGN

Nous vous rappelons que les cartes CFF et CGN sont en vente à l'administration communale.

N'hésitez pas à les réserver 2 mois à l'avance au numéro 021 804 74 74.

Les calendriers des disponibilités sont, par ailleurs, disponibles sur notre site internet.



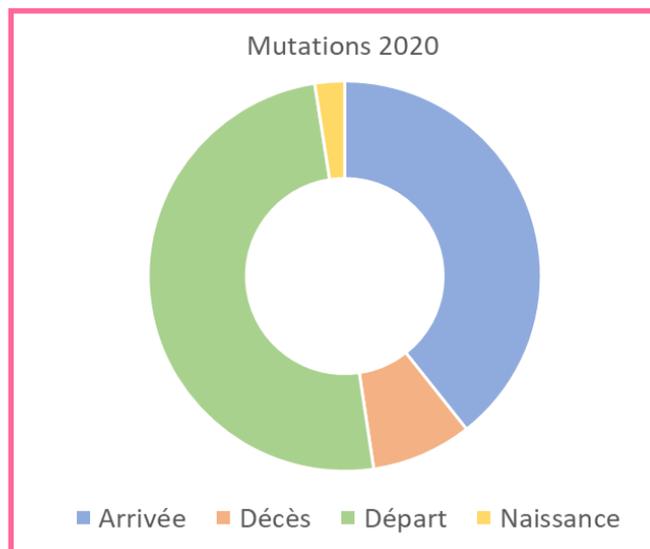
Statistiques du Contrôle des habitants



Malgré une année 2020 mouvementée, le contrôle des habitants n'a heureusement pas été très impacté.

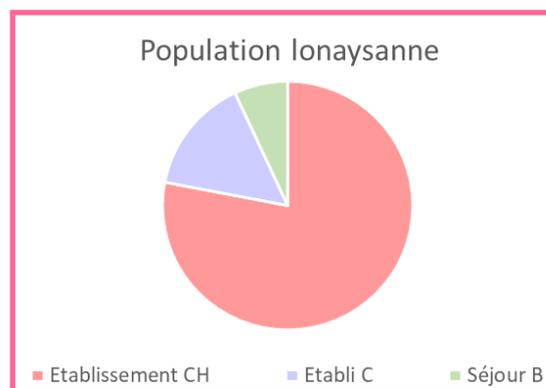
Grâce à la construction au chemin des Vignes, une nouvelle population est venue agrandir Lonay.

Ci-dessous, vous trouverez un graphique représentant les principales mutations enregistrées durant l'année :



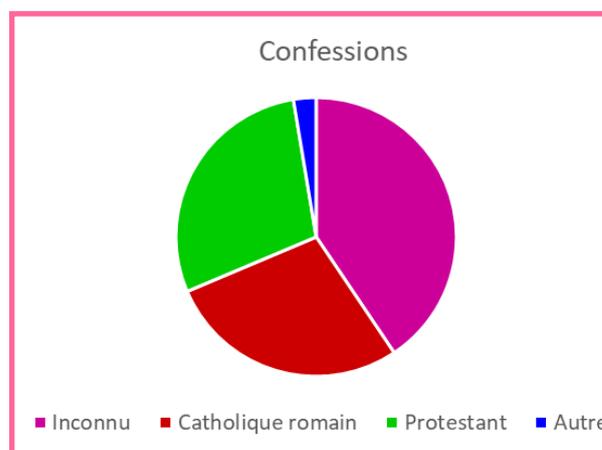
Arrivées	209
Décès	44
Départs	265
Naissances	13

Selon notre registre, la population lonaysanne au 31 décembre 2020 est de **2'673** habitants. La répartition de la population se présente comme suit :



Il y a ainsi 2'083 personnes ayant la nationalité suisse, 389 personnes bénéficiant d'un permis d'établissement (permis C) ou d'un permis de séjour (permis B). 201 personnes sont au bénéfice d'un autre titre de séjour.

Ci-dessous un petit graphique sur les différentes religions représentées à Lonay :



Inconnu	1124
Catholique romaine	775
Protestant	797
Autre	72

8 Environnement

Ecorecyclage

L'entreprise Ecorecyclage à Lavigny gère les déchets verts et alimentaires d'environ un tiers des Vaudois.

32'000 tonnes de matière organiques sont traitées par année permettant de produire 20'000 m³ de compost, 8'000 m³ d'engrais organique liquide et 16,5 GWh de Biogaz injecté dans le réseau. Le 100% des déchets verts de la Commune de Lonay est traité dans cette structure.

Acteur important pour la valorisation des résidus organiques des ménages, l'entreprise est amenée à devoir transformer en Biogaz et compost des matières comportant une grande quantité d'éléments indésirables « non compostables » (sacs plastique, emballages alimentaires, pots de fleurs, paquets de chips etc.) qui se trouvent mélangés avec la précieuse matière organique. Depuis 2014, notamment avec l'introduction de la taxe au sac, le nombre d'indésirables a nettement augmenté.

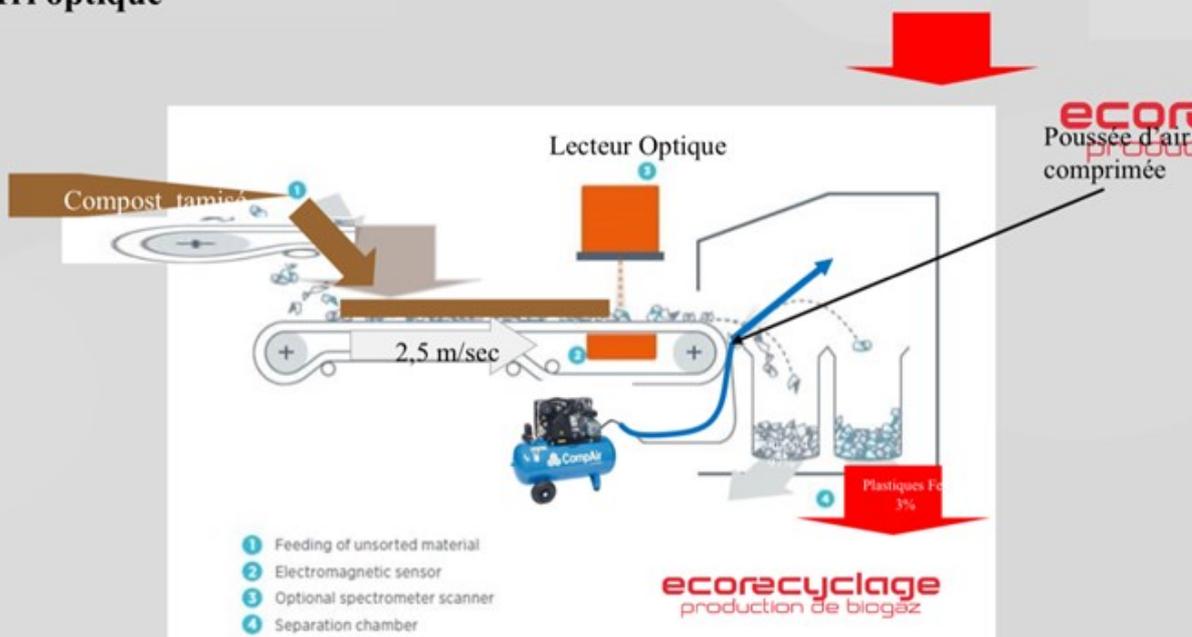
Selon des extrapolations, environ 50 tonnes de plastique termineraient chaque année leur course sur des surfaces agricoles par le biais des composts. Supprimer complètement les intrus est une tâche ardue pour les usines de recyclage qui produisent ces engrais à partir des biodéchets.



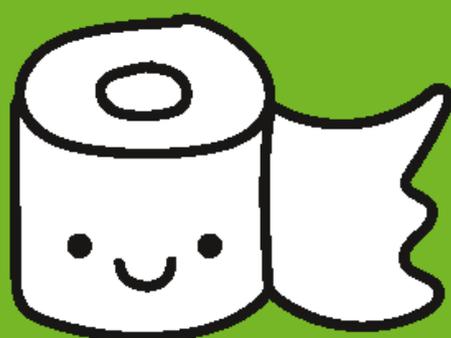
Afin de palier à ce problème, la Confédération a introduit une nouvelle réglementation et tolère une teneur maximale de résidus plastiques de 0,1% de la matière sèche.

Depuis début 2020, Ecorecyclage a investi plusieurs millions de francs dans une nouvelle technologie unique en Suisse. Les résidus plastiques sont expulsés à l'aide d'une soufflerie contrôlée par un faisceau lumineux. Cette installation est la seule en Suisse qui permette de répondre à l'ordonnance fédérale.

4. Tri optique



Les toilettes ne sont pas des poubelles



Mettez-le dans les toilettes sans soucis!

Il se désagrège rapidement.



Ne les jetez pas dans les toilettes

Même si l'emballage dit le contraire. Cela provoque des bouchons dans les canalisations, obstrue les stations de pompage et pollue le milieu naturel.

Stop aux lingettes dans les toilettes!

Merci de les mettre à la poubelle!



lingettes – masques chirurgicaux – cotons-tiges – médicaments
cheveux – tampons hygiéniques – fil dentaire – préservatifs
huile – graisses de cuissons – résidus alimentaires

Protégeons l'eau que nous buvons

ERM-STEP.CH

ERM
Épuration Régions Marginales



Paroisse Lonay, Préverenges, Vuillerens

Bienvenue à Monika Bovier, notre nouvelle stagiaire diacre !

Elle s'adresse à vous : « Ça y est, c'est le saut de l'ange. Ou plutôt, l'envol de l'aigle. Ma confiance en l'Eternel me donne de l'envergure. Le verset de mon baptême (Esaïe 40.31) me soulève encore, conduite par le Vent et transportée par Sa force. Je suis Monika, nouvelle diacre stagiaire pour la paroisse de Lonay-Préverenges-Vuillerens. J'ai tellement hâte de vous connaître et de cheminer un bout de vie avec vous. »



Graffiti : © David Perez Sid - graffsid.com

Temps de la Passion et de Pâques

Les **célébrations ont lieu** ! (à 50 personnes, avec le traçage, le masque, les distances, sans chants mais avec musique) : A **Jedi saint, 19h, à Bremblens**, contes, chants (cela dépendra des consignes sanitaires), prières et communion viendront nourrir nos cheminements intérieurs respectifs. Merci à Ruth Bohner pour ses apports précieux et leurs interprétations ! A **Vendredi Saint, 10h, à Lonay**, nous nous laisserons interpeller par la croix de Jésus. A l'**Aube pascale, dimanche à 6h à Vuillerens** un feu nous accueillera aux aurores. La célébration sera suivie d'un petit déjeuner. Le **culte de Pâques** nous réunira à **10h à Echandens**.

Cultes des Rameaux 2020 et 2021, à 10h, à Denges : étant donné les contraintes connues, cette fête est reportée au **dimanche 20 juin** pour les jeunes qui ont fini leur catéchisme en 2020 et au **dimanche 27 juin** pour les catéchumènes qui viennent de terminer.

Sachez que nous continuons de vous proposer tous nos cultes dans une version online

<https://lonaypreverenges.eerv.ch> et nous vous les envoyons par poste, sur demande à notre secrétariat 021 803 63 23. A la même adresse, vous pouvez vous inscrire pour recevoir régulièrement notre lettre de nouvelles par courriel.

Assemblée paroissiale de printemps

Pour nous donner la chance de vivre cette assemblée en présentiel, nous vous proposons le mercredi 21 avril à 20h à l'église de Denges.

Célébration œcuménique à l'EEL (Eglise Evangélique de Lonay)

La plate-forme œcuménique se réjouit de découvrir les nouveaux locaux de la communauté évangélique. Une célébration œcuménique nous y réunira le 13 juin à 10h à laquelle toutes les personnes intéressées sont les bienvenues ! « Demeurez dans mon amour et vous porterez du fruit en abondance ! » Jean 15,1-17.

Camp d'été Joie de vivre, proche de la nature Pour les 6-12 ans. Sports, jeux, sorties en forêts, chants, feu de camp.

Du 5 au 9 juillet à La Rouveraie (NE).

Entre 200.- et 250.- (le prix ne doit pas être un obstacle).

Une semaine en partenariat avec la Rouveraie, ouverte aux enfants de familles avec une appartenance religieuse ou non. Renseignements :

Corinne Méan 079 431 80 44 et sur le site de la paroisse.



Inscription sur :

<https://formationmorgesaubonne.eerv.ch/enfance-en-region/camp-denfants/>

En bonus pour les jeunes dès 14 ans : possibilité de se joindre à l'équipe d'animation.

Renseignements chez christophe.peter@eerv.ch

La grainothèque à la cure de Préverenges

C'est un nouveau projet de notre paroisse, en collaboration avec l'association « Les jardins de Prev&Co ». Une bibliothèque de graines fondée sur les échanges et gratuite pour toutes les personnes intéressées.

Comment fonctionne la grainothèque ? C'est très simple ! Vous pouvez passer à la cure de Préverenges et chercher vos graines de légumes, de fleurs, d'herbes aromatiques et d'herbes médicinales. Si vous avez des graines en trop, vous pouvez en faire don à la grainothèque et contribuer à son bon fonctionnement. Nous avons décidé de fonder la grainothèque pour essayer de préserver la richesse des variétés de plantes locales et anciennes, bien adaptées à notre climat et délicieuses. C'est notre patrimoine vivant. La grainothèque permet de préserver ce patrimoine. Dans ce monde où on achète tout, ça fait du bien aussi que les graines soient accessibles gratuitement à tous.

Notre grainothèque deviendrait, on espère bien, un lieu où les graines font pousser les liens entre les villages, entre les gens, entre les générations.

En cas de doute, n'hésitez pas à vérifier les rendez-vous sur notre site, au secrétariat 021 803 63 23 ou auprès des pasteurs.

*Pour le Conseil paroissial,
Corinne Méan, pasteur*



L'Eglise évangélique de Lonay a déménagé

Après 25 ans passés à l'avenue de Morges 37, L'Eglise évangélique de Lonay a déménagé. Vous nous trouverez désormais dans les locaux situés à la route de Préverenges 14.

En période de crise sanitaire, nos cultes peuvent être suivis en streaming tous les dimanches à 10h sur le site : www.eel.ch sous l'onglet *live*.

Eglise évangélique de Lonay
Route de Préverenges 14
1027 Lonay



Pasteur : Marc Gallay : pasteur.eel@gmail.com
Contact pour info : secretariat.eel@gmail.com

L'Eglise évangélique de Lonay est membre de la Fédération romande d'Eglises évangéliques.



12 Eglises

Communauté catholique de Préverenges et environs

Lonay, Denges, Echandens, Préverenges

Chapelle de Préverenges

Après une année 2020 en montagnes russes - avec de très longues périodes de fermeture des lieux de culte - les messes ont repris à nouveau à la chapelle de Préverenges le 6 décembre 2020, juste à temps pour l'Avent et Noël, selon l'horaire habituel (messes les 1^{er} et 3^e dimanches du mois).

Les messes des premiers dimanches du mois sont des messes adaptées aux enfants, bien que sans la présence de nos guitaristes habituels, puisqu'il ne peut y avoir de chants actuellement.

Nous avons cependant la joie de pouvoir compter sur notre organiste qui anime nos messes bimensuelles. Nous la remercions chaleureusement... ainsi que tous les paroissiens pour leur présence, leur participation et leur discipline en regard des nouvelles règles.

Modalités de participation :

Inscription sur le site de la paroisse :

- www.kelmesse.org
- ou par téléphone, auprès du secrétariat de la cure, au 021 801 40 10.

Attention : en raison des prescriptions sanitaires et de la taille de la chapelle, la participation est réduite à 35 personnes environ... avec masques pour les adultes et désinfection à l'entrée.

Prochaines messes dans notre chapelle :

Dimanche 2 avril, Pâques : messe adaptée aux enfants

Dimanche 18 avril

Dimanche 2 mai : messe adaptée aux enfants

Dimanche 6 mai

Dimanche 6 juin : messe adaptée aux enfants

Dimanche 20 juin

Adultes et enfants bienvenus à toutes les messes.

Au niveau de l'œcuménisme, la **prière œcuménique** a eu lieu à la date prévue du 21 janvier... mais par zoom (par internet). Les échanges ont été chaleureux malgré la distance physique.

Dimanche 14 mars à 10h30 a eu lieu une **Célébration de la Parole**, rassemblant protestants et catholiques de nos communautés au Temple de Denges pour la 3^e année consécutive (bien entendu dans le respect des consignes en vigueur).

Et le **dimanche 13 juin à 10h00**, ce seront les trois communautés – protestante, catholique et évangélique – qui seront accueillies dans le nouveau centre de l'église évangélique à Lonay pour une célébration œcuménique.

Rappel : la chapelle est ouverte en semaine à tous ceux et celles qui souhaitent faire une halte au milieu de leur journée.

Vous êtes toujours les bienvenus.

A toutes et tous, nous souhaitons une bonne période de Carême et de joyeuses fêtes de Pâques.

Le conseil de communauté



Chapelle de Préverenges, temps de Carême

13 Enfance & Œuvres caritatives

Ludothèque Toujou Chouette

Chers amis de la ludo,

En cette nouvelle année qui reste encore bien limitée par les contraintes sanitaires ; nous n'avons toujours pas l'occasion de vous proposer des activités particulières ou des animations pour partager des moments de jeux. Néanmoins, nous restons fidèles au poste et vous accueillons avec plaisir chaque samedi à Echandens (ou à Préverenges) pour vous proposer et prêter des jeux à faire seuls ou en famille.

Avec ces privations dans le domaine des loisirs, c'est peut-être l'occasion de (re)découvrir les jeux de société, il y en a pour tous les goûts et pour tout âge.

De plus, dans les deux ludothèques nous avons de nombreuses nouveautés à vous proposer... alors n'hésitez pas à y faire un tour pour les découvrir !

Toute l'équipe de la ludo vous attend !

NOS HORAIRES 2020-2021

Préverenges : MARDI 15h30 – 19h00

JEUDI 15h30 – 19h00

Echandens : SAMEDI 10h00 – 12h00

Jours et dates des fermetures sur le site

Préverenges :

Complexe scolaire Les Voiles du Léman,
Portacabine côté route
Tél. 079 506 13 82 (heures d'ouverture)

Echandens :

Abri du nouveau collège d'Echandens,
Ch. de Chaney, accès par le niveau du milieu
Tél. 077 470 54 05 (heures d'ouverture)

Et pour rester informé de tout changement, un seul site :

www.ludotoujouchouette.ch



BENEVOLES... POURQUOI PAS VOUS ?
Un grand MERCI à toutes les bénévoles qui continuent à soutenir notre ludo par leur présence ! Et si vous aussi avez envie de nous rejoindre... passez nous voir à la ludo lors des ouvertures... vous serez bien accueilli !

Action 1 Tulipe pour la VIE

Lancée en 2018, la campagne nationale 1 Tulipe pour la VIE a pris une ampleur exponentielle pour aujourd'hui réunir l'ensemble des cantons. En avril 2020 déjà, des centaines de milliers de tulipes ont éclo dans pas moins de 422 communes engagées, avec la proportion d'une tulipe sur 8 de couleur rose - 1 femme sur 8 étant victime du cancer du sein en Suisse - les autres étant blanches, représentant ainsi la première cause de mortalité féminine entre 40 et 50 ans.

La Commune de Lonay a réitéré sa participation à cette action. Le service de voirie a procédé à la plantation des bulbes à l'automne dernier et vous verrez tout prochainement les tulipes fleurir.





La réserve naturelle du Bomelet au fil des mois

Textes et photos : Rosemary Bissegger, membre de l'Association Lonature

Mars **Prunellier / Epine noire.** Cet arbuste très épineux, à l'écorce noire, fleurit avant l'apparition des feuilles et développe sur les branches de nombreuses petites fleurs blanches. Les fruits à noyau (prunelles) sont âpres et acides, surtout avant le premier gel. En Angleterre, on en faisait un gin et en Irlande, on utilisait le bois pour faire des cannes. Curieusement, la pie-grièche écorcheur utilise parfois les longues épines pour y accumuler des réserves en empalant ses proies (insectes, petits oiseaux, rongeurs).



Avril **Anémone des bois ou anémone sylvestre.** Cette plante légèrement toxique s'épanouit au printemps et profite de la lumière avant que les feuilles des arbres lui fassent trop d'ombre. Ses fleurs blanches, parfois roses à l'extérieur, se ferment la nuit ou par mauvais temps et s'inclinent vers le sol.

Mai **Pulmonaire officinale.** Les feuilles, légèrement velues, portent parfois de petites taches blanches. Les fleurs changent de couleur, passant du rose au bleu violacé. Cette coloration se modifie selon le degré d'acidité cellulaire, qui dépend de l'âge de la fleur. La pulmonaire a été utilisée depuis l'Antiquité pour traiter les maladies des voies respiratoires.



Juin **Populage des marais.** Cette plante menacée par la raréfaction des zones humides possède un beau feuillage brillant à feuilles en forme de cœur et de grandes fleurs jaune vif, qui peuvent atteindre 4 cm de diamètre. La fleur s'ouvre aussi les jours de pluie, et l'eau qui s'infiltré transporte le pollen et féconde la fleur, même en l'absence d'insectes. La plante est équipée pour être partiellement immergée, car ses tiges creuses sont remplies d'air. Toutes les parties de la plante sont toxiques. Elle refleurit parfois en automne.

Prochaines activités (suivre nos dernières informations sur www.lonature.ch)

- En raison de la Covid, la matinée d'entretien au Bomelet est fermée au public
- **Samedi 27 mars 2021: Pour toutes et tous: Earth Hour**

Earth Hour (littéralement « l'Heure de la Terre ») est une action lancée en 2007 par le WWF pour sensibiliser le monde au problème de la pollution lumineuse et du gaspillage d'énergie. Depuis lors, chaque année, et dans le monde entier, des millions de villes, de communes et de particuliers, dans 180 pays différents, **éteignent leur lumière entre 20h 30 et 21 h 30 le dernier samedi de mars.** Vous pouvez aussi participer ! Plus d'infos sur <https://www.earthhour.org/>

15 Sociétés locales

Un endroit mortel pour la faune !

A proximité de la réserve naturelle du Bomelet, au lieu-dit « En Chaumet », la route cantonale qui relie Bremblens à Echandens est extrêmement dangereuse pour les animaux sauvages. En effet, ce tronçon presque rectiligne incite les conducteurs à accélérer. Or, à cet emplacement, la vitesse doit être adaptée à un couloir à faune entre deux zones humides et boisées. Des animaux sauvages traversent fréquemment cette route, notamment pour se rendre aux deux étangs du Bomelet. Nombreuses sont donc les bêtes de toute espèce qui y ont trouvé une fin prématurée.

Pour la seule année 2020, plusieurs cas funestes y ont été observés. Leur énumération est loin d'être exhaustive, puisqu'il ne s'agit que d'observations fortuites qui nous ont été signalées par des observateurs bénévoles. On a ainsi enregistré l'année écoulée :

- en février 2020, un chat sauvage (confirmé par analyse génétique). C'est le seul chat sauvage jamais repéré dans ce secteur (signalé par André Pontet)
- 14 mai 2020, un chevreuil (signalé par Franck Delvallez)
- 28 juillet 2020, un chevreuil (signalé par Samuel Zürcher)
- 24 août 2020, une fouine (signalée par Franck Delvallez)

Ce massacre est évidemment déploré par les amis de la nature, et tout particulièrement par Lonature, l'Association qui gère la réserve naturelle du Bomelet.



Grâce à la précieuse collaboration des autorités communales de Lonay, il a été heureusement possible d'obtenir, de la part de l'Administration cantonale des routes, la pose de panneaux « Danger Gibier ». Ces panneaux ont été posés début novembre 2020 à chaque entrée de ce secteur pour signaler le passage d'animaux sauvages. Lonature remercie cordialement les autorités communales et cantonales pour leur appui dans cette démarche.

Le Comité Lonature



Des Stages de Basketball en avril 2021 ça vous dirait ?

Le DEL Basket propose durant les vacances de Pâques deux stages de basketball. Ils auront lieu **du 5 au 9 avril 2021** pour les jeunes de 13 à 19 ans et **du 14 au 16 avril 2021** pour les enfants de 7 à 12 ans. Ces deux stages se dérouleront à la salle Omnisports de Lonay et seront encadrés par des experts du domaine.

Profite de quelques jours pour parfaire ton jeu, ou simplement découvrir ce sport. Au programme, de la technique, des jeux, des surprises et de la bonne humeur pour t'accompagner toi et ton ballon.

Si toi aussi tu veux participer avec toute ton énergie à ces stages ou que tu aimerais plus d'informations, n'hésites pas à nous contacter par mail : info@sporttimeassociation.ch

Nous nous réjouissons déjà de partager ce moment avec toi.



Le Staff du DEL Basket

La Charte des Jardins : feu vert pour toutes et tous

Le concept de la Charte des Jardins a germé en 2007 à Chêne-Bougeries, dans la banlieue genevoise, à l'initiative de membres de l'Association des intérêts de Conches. Ils ont eu l'idée de proposer une charte morale à laquelle chaque citoyen, propriétaire ou non, serait libre d'adhérer. Ils étaient inquiets de voir la densification urbaine gagner du terrain et souhaitaient préserver les grands arbres et éléments naturels, faune et flore, qui constituent la biodiversité. La rédaction du texte, la création de l'emblème et la diffusion de la charte ont été menés à bien par les biologistes d' « **energie-environnement.ch** ». Ce site est la plate-forme d'information des Services cantonaux de l'Energie et Environnement de toute la Suisse Romande. On peut notamment y explorer un jardin interactif dont les animations expliquent, en 10 points, les **bonnes pratiques** d'aménagement, de plantation et d'entretien qui favorisent la biodiversité.

Parmi ces 10 points, on trouve par exemple celui de « Limiter l'éclairage des jardins et des espaces publics » en éteignant les lumières une partie de la nuit ou en réduisant leur intensité.

Ou celui de « Maintenir des passages entre les jardins pour la petite faune ». On sait par exemple que les hérissons, protégés par la Loi, parcourent chaque nuit jusqu'à plusieurs kilomètres. En cette période de confinement pour nous, on peut aisément imaginer leurs difficultés s'ils ne trouvent pas des passages dans les clôtures de parcelle à parcelle. De telles ouvertures leur évitent de passer par les routes et de s'y lancer pour parfois, malheureusement, passer de vie à trépas.

La Charte des Jardins peut s'appliquer sur n'importe quel terrain, petit ou grand, anciennement ou nouvellement planté. Même si un jardin est constitué uniquement d'une haie de lauriers, d'un gazon ras, **on peut** cesser d'utiliser des pesticides, tondre différemment, enlever les plantes invasives, pratiquer une petite ouverture dans sa clôture ou supprimer totalement tout éclairage, même solaire, et opter pour des plantes sauvages indigènes lorsque l'occasion de renouveler des plantations se présente.

En signant la Charte des Jardins, chacun peut accrocher un ou l'autre des emblèmes selon illustrations.



Pour sa part, LONATURE s'en est également inspiré, en s'y référant dans les numéros 28 et 31 de votre Lon'Info et par une présence remarquée lors du Marché Artisanal du 8 septembre 2018.



Jean-Paul Goy

Sources :

- www.energie-environnement.ch
- www.charte-des-jardins.ch
- <https://www.vd.ch/themes/environnement/biodiversite-et-paysage/boite-a-outils-pour-les-communes>
- <https://www.proherissons.ch>



Soutien aux proches aidants

En Suisse près de 20% de la population est proche aidante et 60% travaillent. Le temps consacré à un proche impacte l'équilibre entre sphère professionnelle et privée. Pour les soutenir, la fondation Pro-XY, active dans le territoire de Nyon – Terre Sainte depuis 2015, leur propose du conseil et de la relève auprès de leurs proches aidés sous la forme de présences, d'accompagnement, de préparation et prise de repas, de sorties et de veilles.

Le proche aidé vit un temps de partage centré sur lui et à son rythme. Le proche aidant peut ainsi se ressourcer en sachant que son proche vit un bon moment. Cela contribue à un équilibre dans leur relation et favorise un maintien à domicile de qualité.

Pour qui ?

Vous avez la charge d'un proche, parent, ami ou voisin en âge AVS et avez besoin d'être soulagé, l'antenne Nyon – Terre Sainte vous propose l'aide nécessaire durant quelques heures au rythme de vos besoins.

Par qui ?

10 intervenants, habitant le district de Nyon, encadrés par une coordinatrice

régionale, ont à cœur de consacrer du temps pour accompagner les personnes. Leur expérience et leur empathie donnent vie aux présences auprès des proches aidés. Formés en interne, ils agissent de manière professionnelle en respectant les spécificités de chacun-e, tant sur le plan physique et émotionnel, que sur le plan spirituel, culturel et social.

Comment faire appel à Pro-XY ?

Il suffit d'appeler la coordinatrice régionale (079/858 52 51) Elle sera à l'écoute de vos soucis et attentes et réfléchira avec vous et votre proche aux solutions possibles, en collaboration avec les autres organismes de maintien à domicile.

Combien ?

Les bénéficiaires participent à raison de 22.-frs/heure de jour et de 38.- frs/heure de nuit. Les dons et subventions faits à la fondation couvrent la différence avec le coût réel de la prestation.

La coordinatrice se tient à votre disposition pour vous informer sur les aides cantonales à disposition.

Contact

Fondation Pro-XY
Antenne Nyon – Terre Sainte
Elvira Rölli - 079/858 52 51
nyon-terresainte@pro-xy.ch
www.pro-xy.ch



Au terme d'un appel d'offre réalisé auprès d'entreprises spécialisées, la société Global Sécurité a repris le flambeau pour la surveillance des biens communaux et du territoire de Lonay.

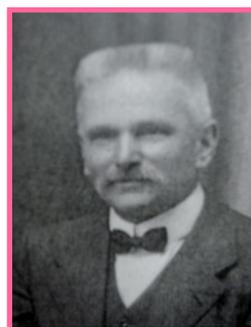
Les agents effectuent des rondes aléatoires, chaque semaine, afin de s'assurer de la tranquillité des lieux.

N'hésitez pas à consulter leur site internet pour de plus amples informations sur leurs activités : www.global-securite.ch.

Il y a 100 ans, à la route des Pressoirs, inauguration de l'ancienne « salle de gymnastique »

Il y a 100 ans, après les souffrances causées par la guerre de 14-18, les gouvernements, soucieux du maintien de la paix, créent la « Société des Nations » qui aura son siège à Genève. Dans notre pays, comme dans plusieurs autres, l'économie orientée vers la production de matériel militaire doit se réorienter : c'est un temps de chômage et aussi de développement et d'investissements nouveaux. En Suisse Romande, les foyers reçoivent en septembre le premier numéro de « l'Illustré ». Dans le canton de Vaud, on se réjouit de la réouverture du Théâtre du Jorat avec « le roi David » d'Honneger et, à Lausanne, le « Comptoir des denrées alimentaires et agricoles » vient de vivre sa première édition. A Lonay, sous la conduite du Syndic Alfred Panchaud, on endure les prolongations d'une grave épidémie de fièvre aphteuse qui a touché plusieurs troupeaux et nécessité la fermeture des cafés et des classes et la suppression des rencontres et des cultes de Noël.

Mais surtout, pour notre village, 1921 est l'année de l'inauguration de l'ancienne salle de gymnastique remplacée aujourd'hui par la nouvelle « Salle des Pressoirs ». Voici comment le journal « L'ami de Morges » raconte, dans son édition du 14 mai, cette journée de fête du 7 mai 1921. « Samedi dernier, le village de Lonay était en fête, il inaugurait son nouveau local de gymnastique, sa « grande salle », comme on l'appelle déjà couramment.... Les autorités avaient organisé une soirée familière où tous, jeunes et vieux, avaient été invités, une vraie fête de famille simple mais joyeuse. A 7h.1/2, le rideau se lève sur la gaie cohorte des enfants de la 1^{ère} classe qui exécutent quelques chants, puis c'est le tour du Chœur mixte des Unions Chrétiennes (*actuellement les cadets, réd.*) et de la société de chant « La Vigneronne » qui se font applaudir...Après les chants, les discours : M. A. Panchaud (*Syndic et député, réd.*) remet le local à la Commission Scolaire, aux sociétés locales qui en auront besoin pour leurs soirées et à la population tout entière. Il exprime le vœu que notre jeunesse en fasse le meilleur usage et cette belle salle contribue au développement de la santé physique et morale de nos enfants. M. Millet, pasteur et président de la Commission Scolaire, remercie les autorités des sacrifices qu'elles font pour favoriser l'instruction de nos jeunes et adresse à ceux-ci des paroles bien senties pour les engager à se montrer dignes des dépenses ainsi consenties. Puis, comme il est avéré que les discours donnent soit, la municipalité offre une collation consistant en thé et en vin. Pour ce qui est du solide, les ménagères du village s'en sont chargées. Chacune a tenu à offrir quelques douceurs et quelques pâtisseries de sa fabrication. Ah mes amis, quelle avalanche de bonnes choses ! C'est, dans les corbeilles qui circulent, des montagnes de bricelets, de gâteaux levés, de biscuits de toutes les couleurs, de merveilles et d'un tas d'autres choses



Alfred Panchaud

toutes plus exquises les unes que les autres et dont j'ignore le nom, mais pas le goût ! Et il y en a pour tout le monde, sauf... pour quelques dames qui ont préparé le thé et ignoré que « première charité commence par soi-même »... Deux petites pièces jouées par quelques amateurs de la Vigneronne et de la Jeunesse apportent un peu de variété et font grand plaisir à l'auditoire. Les ouvriers qui avaient travaillé à la construction de la salle ont été invités et l'un d'eux émerveille l'assemblée en jouant « la Berceuse » et le « Cantique suisse » sur un manche à balais ! L'ami Constant de Denges nous régale d'une de ses jolies chansons et deux demoiselles nous font rire aux larmes en nous donnant une petite vaudoiserie. Bref ce fut charmant et lorsque, à minuit, le programme fut épuisé, chacun rentra enchanté de sa soirée. Nous ne voudrions pas terminer ce compte-rendu sans adresser de vifs remerciements à notre dévoué instituteur, Monsieur Goldenschue (*Henri, grand-père de René Goldenschue, réd.*), à qui l'on doit en grande partie l'organisation de cette soirée et sa réussite ».



Classe de M. Goldenschue

Notre ami Yvan Courtat nous raconte que son grand-père Jules (*municipal, réd*) avait lui aussi pris la parole. Ce n'est pas impossible, il fallait bien plusieurs orateurs pour rappeler tout ce dont les procès-verbaux de la municipalité font mention : rendez-vous avec le notaire Rattaz de Morges pour l'achat du terrain, contacts avec les agriculteurs du lieu qui mettaient à disposition chars et chevaux pour le transport du bois et des pierres nécessaires à la construction, correspondance avec le Département de l'Instruction Publique qui fournissait les engins de gymnastique fabriqués à Zurich, arrangement avec le propriétaire de la parcelle qui est en aval, M. Grand (*papa de feu Henri Grand, réd*), pour que les égoûts de la salle puissent utiliser ses canalisations, demande à un peintre de Gimel de réaliser le décor et à un artiste de Lausanne pour le rideau de scène, commande d'un grand fourneau à bois qui sera posé devant la scène à gauche et que les utilisateurs de la salle viendront allumer le matin pour que la température soit convenable le soir, examen de la demande de la commune de Préverenges qui souhaite que ses enfants suivent leurs leçons de gymnastique dans cette belle salle, étude du projet de la Jeunesse et de la Vigneronne de faire une collecte au village pour doter la salle d'une scène pour les spectacles projetés etc....

Notre ancienne salle de gymnastique a donc été un des lieux rassembleurs du village pendant plus de 60 ans, avant d'être remplacée par La Salle des Pressoirs. On se souvient qu'après une dame Hélène Rosset, c'est Gustave Villard dit « Mignonne » (*papa de Gilbert Villard, réd*) qui a veillé avec attention sur ce bâtiment. La municipalité aussi en a pris soin : elle l'a fait repeindre il y a une cinquantaine d'années, c'est à cette occasion qu'un ouvrier très patriote mais distrait a remplacé, sur la façade, la date de 1921 par celle de 1291 !

F. Bonzon



La salle de gym entourée des vignes



Jubilaires

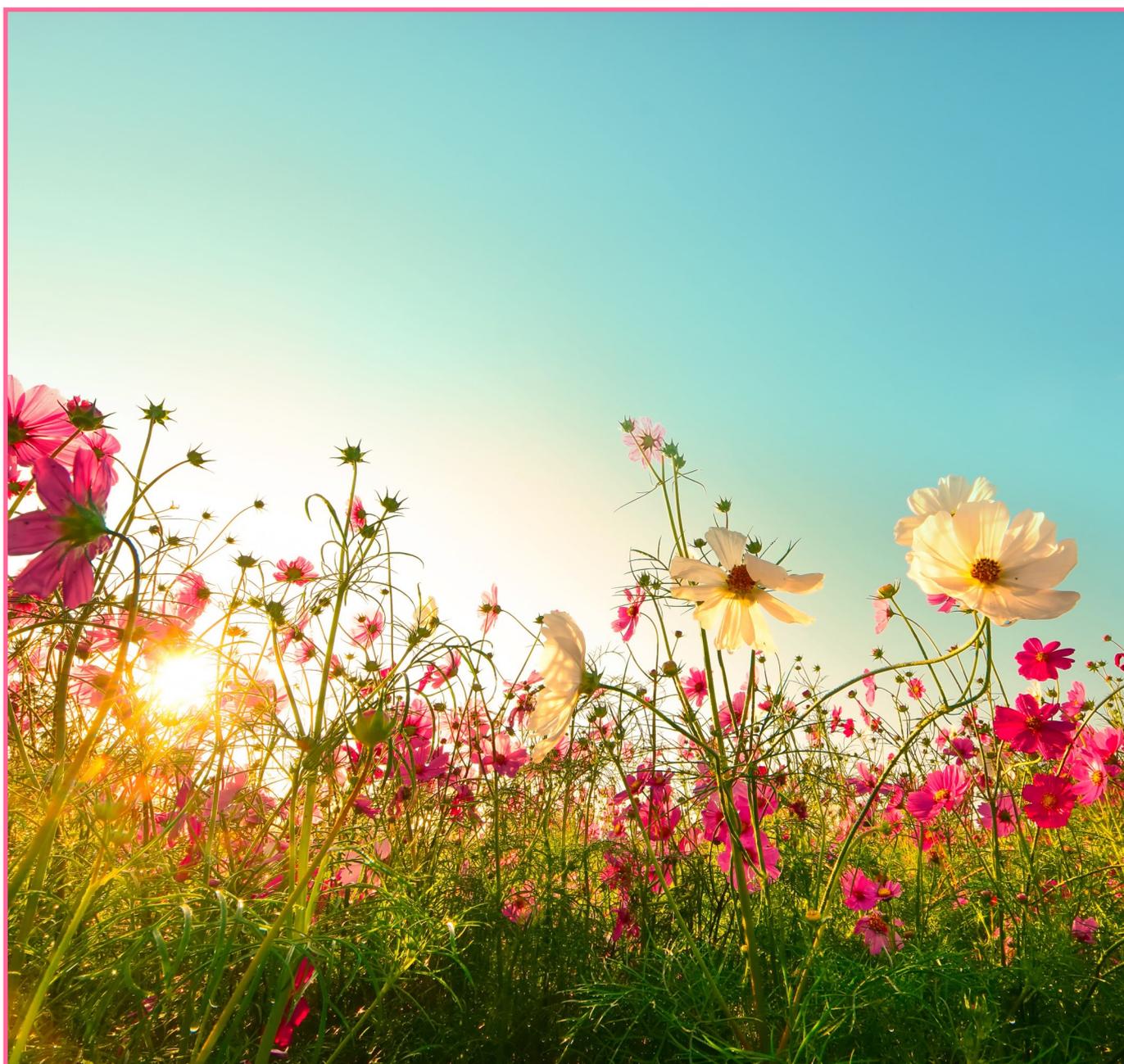


Une délégation de la Municipalité a eu le plaisir de rendre visite à plusieurs personnes à l'occasion de leurs anniversaires :

- *Mme Ginette Debonneville, née le 15.12.1930*
- *M. Heinz Keller, né le 30.12.1920*
- *Mme Marie Thérèse Dubois, née le 27.02.1931*
- *M. Yvan Courtat, né le 18.03.1931*

Cependant, au vu de la situation sanitaire, les visites ont été écourtées et, par mesure de sécurité, aucune photo n'a été prise.

Nous leur souhaitons nos meilleures vœux de bonne santé !



IMPRESSUM

Editeur

Municipalité de Lonay

Rédaction

Administration communale

Elodie De Cagna

administration@lonay.ch

021 804 74 73

Délais

<u>réactionnels</u>	<u>Parutions</u>
15.05.2021	juin 2021
15.10.2021	novembre 2021
15.02.2021	mars 2022

Impression

ICM Imprimerie Carrara Sàrl, Morges

Ce journal paraît 3 fois par année

Tirage : 1'400 exemplaires

Aussi disponible sur : www.lonay.ch

Prochaines séances du Conseil communal

Mercredi 16 juin 2021, au Parlement Vaudois

Mardi 5 octobre 2021, 20h15

Mardi 7 décembre 2021, 20h15

Ces séances sont en principe **publiques** (hors situation extraordinaire liée au Covid-19).

L'ordre du jour ainsi que les décisions peuvent être consultés sur notre site Internet www.lonay.ch, rubrique « Officiel ».

Agenda communal

En raison de la crise sanitaire actuelle, la Municipalité maintient sa décision de ne pas communiquer sur les manifestations habituelles, pour le moment. N'hésitez pas à consulter notre site internet pour des mises à jour régulières.

Fermeture de l'administration communale

Les bureaux de l'administration communale seront fermés aux dates suivantes en raison des jours fériés officiels :

- Vendredi 2 avril 2021 (Pâques),
- Lundi 5 avril 2021 (Pâques),
- Jeudi 13 mai 2021 (Ascension),
- Vendredi 14 mai 2021 (Ascension),
- Lundi 24 mai 2021 (Pentecôte).

Horaires de l'administration communale

Comme indiqué en page 3 du présent numéro, la Municipalité a décidé de modifier, temporairement, les horaires d'ouverture les lundis. Voici donc nos horaires de guichet jusqu'à nouvel avis :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
8h-11h et 14h-16h
Mercredi :
Fermé

Vous pouvez, toutefois, nous contacter par courriel à controle@lonay.ch ou par téléphone au 021 804 74 74, pour prendre rendez-vous en-dehors de ces heures.

Vente de vin communal

La Municipalité réitère la vente de vin de commune. Cette année, c'est les **28 et 29 mai** que vous pourrez retirer vos cartons à la voirie.



Les bulletins de commande se trouvent dans cette édition du Lon'Info.

Nous vous prions de bien vouloir passer vos commandes d'ici au **28 avril 2021**, comme indiqué sur les flyers.